

EVEIL (Encourager valoriser les Expérimentations et les Initiatives Locales)

Acquérir des compétences en matière de développement et de gestion d'entreprise.

Devenir autonome dans son projet de création

Certification professionnelle de niveau 3 « **Entrepreneur de l'Economie Solidaire et du Développement Durable** » inscrite au RNCP parution au Journal officiel du 21 avril 2017. Organisme certificateur : SCIC KEJAL

L'entrepreneur de l'économie solidaire et du développement durable est un chef d'entreprise ou un responsable d'activités qui pilote et coordonne un projet dont les finalités s'inscrivent dans des démarches d'économie sociale, solidaire et de développement durable. Il est avant tout un entrepreneur d'activités économiques : culturelles, sociales, écologiques, équitables et intervient lors de la création et au cours du développement de l'entreprise.

Il intervient sur des entreprises de petites tailles (moins de 10 salariés) qui peuvent être sous forme coopératives, associatives, SARL ou entreprises individuelles.

Ses principales fonctions sont de développer les activités de l'entreprise, d'en assurer la gestion financière et administrative, d'animer les partenariats et la gouvernance, d'organiser et de planifier le travail.

L'entrepreneur de l'économie solidaire et du développement durable peut également occuper des postes de responsable d'activités, de chargé de mission, de coordinateur d'activités.

Les spécificités de ce métier sont :

- Intervenir de façon transversale sur plusieurs secteurs d'activités,
- Se différencier de l'entrepreneur de TPE-PME classique par les visées sociales, environnementales et locales que l'entrepreneur solidaire et du développement durable devra prendre en compte dans son plan de développement, dans sa stratégie de gestion et d'organisation,
- Se situer dans des dynamiques de coopération, de mutualisation en lien avec des réseaux territoriaux et affinitaires.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de :

1. Approfondir son idée de création d'activité et initier son étude de l'environnement,
2. Maîtriser la méthodologie de projet de création d'activité,
3. Identifier et se constituer un réseau de personnes ressources sur le territoire,
4. Formaliser son projet de création d'activité : esquisse budgétaire et financière, identification des statuts possibles,
5. Communiquer son projet à l'écrit et à l'oral.

Public :

Personne souhaitant créer ou reprendre tout type d'entreprise ou piloter la **création d'un projet ou d'une nouvelle activité au sein d'une structure.**

Prérequis :

Rédiger un texte
Utiliser un logiciel de traitement de texte et internet

Processus de sélection :

Dossier de candidature
Rédaction d'une note d'intention
Entretien individuel

Dates :

Initiation : 16 nov au 15 déc 2020
Formation certifiante : 11 janv au 25 juin 2021

Durée : 749 heures, dont 105 heures en entreprise

Horaires :

9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Lieu :

AMESUD
1 rue de la Gare, 07260, Joyeuse

Nb participants :

8 mini – 16 maxi

Coût pédagogique :

Sur devis. Prise en charge possible par Pôle Emploi ou par OPCO pour salarié, entrepreneur et Pôle emploi.

Nous contacter pour plus d'informations.

Inscription :

www.amesud.fr/agenda

Date limite d'inscription :

20 octobre 2020

Contact :

Anne Haefflinger
formation@amesud.fr
04 75 89 21 51

Contenu et déroulement

Conduite et gestion de projets

- Méthodologie de projets,
- Portefeuille de compétences,
- Communication.

Ethique et culture d'entreprise

- Entreprenariat et Economie Sociale et Solidaire,
- Démarche de développement durable dans l'entreprise.

Territoire et développement local

- Approche sociologique du territoire,
- Lecture de l'environnement,
- Les acteurs et les dispositifs du territoire,
- Les partenariats.

Gestion commerciale et marketing social et solidaire

- L'étude de marché,
- L'offre de services.

Gestion prévisionnelle et bien-être au travail

- Gestion comptable et financières,
- Management et organisation du travail.

Gestion administrative et gouvernance participative

- Les formes juridiques,
- La gestion administrative,
- La gouvernance participative.

Méthodes pédagogiques

Formation présentielle alternant intervenants extérieurs et apports notionnels, ateliers semi-collectifs, témoignages d'entrepreneurs coopératifs et de porteurs de projets. Enquêtes de territoire, mise en situation, débats, jeux coopératifs. Trois immersions dans des organisations de l'ESS.

Moyens matériels et techniques

Salle de formation adaptée, vidéo projection, supports de formation remis aux participants. Espace numérique partagé.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation formative, 4 entretiens individuels avec un tuteur.

Jury de certification : Dossier de certification et soutenance devant un jury présidé par la SCIC KEJAL.

Un bilan de la formation individuel et collectif est réalisé en fin de formation

Sanction

Certification professionnelle délivrée selon le référentiel de certification.
Attestation de compétences.

Les intervenants

La formation est animée par une équipe pédagogique composée de formateurs permanents, d'intervenants extérieurs et de partenaires.

Une coordination pédagogique est assurée tout au long de la formation.

Afin de faciliter la lecture, nous n'avons pas utilisé l'écriture inclusive.

Des temps d'information collective seront organisés en septembre et octobre 2020, avant la clôture des inscriptions.

Délai de réponse à chaque candidature : 7 jours

La certification professionnelle d'Entrepreneur de l'Economie Solidaire et du Développement Durable offre des débouchés liés aux codes Rome suivants :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

K1802 : Développement local

K1206 : Intervention socioculturelle

Elle est composée de 6 blocs de compétences et peut être présentée en plusieurs fois dans un délai de 5 ans à partir du 1^{er} jury.

Taux de réussite 2017-2019 : 100% (SCIC KEJAL).

Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE).



Datadock